



INGRÉDIENTS

Egrené de soja accompagné de pâte à lasagnes dans une sauce à base de légumes

Eau, égrené végétal de **soja*** 17% (eau, protéines de **soja**, fèves de **soja**, extrait de champignons, oignons), pulpe de tomates et concentré de tomates 15%, pâtes fraîches 12% (semoule de **blé** dur, eau, blanc d'**œuf** en poudre), crème (dont **lait**), carottes 3,5%, oignons, courgettes 3,5%, amidon, huile de colza, sucre, fibre de **blé**, sel, oignons en poudre, ail en poudre, épices, plante aromatique.

*Soja origine France

Total légumes mis en œuvre 26%

Les informations en **gras** sont destinées aux personnes allergiques

VALEURS NUTRITIONNELLES MOYENNES | Pour 100 g

Energie	489 kJ / 117kcal
Matières grasses / (dont acides gras saturés)	4.3g / (1.2g)
Glucides / (dont sucres)	12.8 g / (3.6 g)
Fibres	2.5 g
Protéines	5.4 g
Sel	0.65 g
Calcium	

En respect du PNNS, Soulié Restauration s'engage à diminuer le taux de sel dans chacune des recettes.
Sans conservateur
Sans exhausteur de goût
Source de protéines
NUTRIScore B

NOMBRE DE PORTIONS | Par plateau

Enfant maternelle	Enfant primaire	Adolescent Adulte	Personne âgée en institution
18	12	12	22



Le produit convient pour 4 mises au menu sur 20.
Rapport P/L >1.

DDM / DLUO : 24 MOIS

Date de Durabilité Minimale

A consommer de préférence avant la date inscrite sur l'emballage.

A conserver à température ambiante.

Après ouverture à conserver à 4°C et à consommer rapidement

CONSEILS D'UTILISATION

Four à Air Pulsé : 160°C pendant 30 minutes.

Four Mixte : 175°C pendant 25 minutes.

DONNÉES LOGISTIQUES

Nbre d'unités / carton	Nbre de cartons / plan	Nbre de plans / palette	Poids brut (kg) Unité / carton / palette	Poids net (kg) Unité / carton / palette	Dimensions carton / palette
4	10	5	2.6 / 10.4 / 250	2.4 / 9.6 / 480	324 x 240 x 195 1200 x 800 x 1115
Code EAN unité	N° d'agrément	N° de nomenclature douanière	Site de fabrication	Version	
3299511291510	FR 12 202 001 CE	1902 30 90 00	RODEZ (France)	V1/070623 SECSR132	

Nous attestons que l'ensemble de nos produits sont conformes aux deux règlements :

- Règlement 1829/2003 du 22/09/03 concernant les denrées alimentaires et les aliments pour animaux génétiquement modifiés.

- Règlement 1831/2003 du 22/09/03 concernant la traçabilité et l'étiquetage des OGM et la traçabilité des produits destinés à l'alimentation humaine ou animale produits à partir d'OGM.

Nous attestons que nous n'utilisons pas de matières premières ionisées.



Document commercial non destiné au consommateur final

Dernière mise à jour : 08/04/2025

au Service de la Restauration